



PÉRIERS SUR LE DAN

BULLETIN MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2025

N°50



SOMMAIRE

Hommage / État civil	2	Sauvegarde de l'Église	10
Travaux / Élections municipales 2026	3	Bien vivre ensemble	11
Commémoration	4	Vie communale	12
Exposition de véhicules anciens	5	Twisto Flex	13
Fête de la Saint-Ouen	6	Déchetteries / Urbanisme - PLUi HM	14
Enfance et Jeunesse	7	ADMR - CLIC - RAM	15
Périers Animation	8	Infos pratiques	16
Comité de jumelage	9	Nouveau conseil municipal	16

Hommage à Monsieur Raymond PICARD



Nous adressons un dernier adieu à notre Maire, lui apporter un témoignage d'admiration, de reconnaissance, à l'élu bien sûr, mais surtout à l'homme profondément engagé et déterminé.

Il a accompli son mandat du premier au dernier jour avec beaucoup de courage et de conviction.

Périers-sur-le-Dan est en deuil depuis dimanche 9 novembre.

Élu au conseil municipal en 1983, il est nommé adjoint en 1995 et Maire en 2014.

Il accordait beaucoup d'importance au devoir de mémoire et apportait un soin tout particulier à la cérémonie du 7 juin pour rendre hommage à nos amis britanniques qui ont libéré la commune en 1944.

Aux dernières élections, il a accepté de se représenter afin de ne pas laisser sa commune sans maître à bord.

Il aimait beaucoup la nature qu'il voulait protéger, le monde rural lui tenait à cœur et sa devise était le « bien vivre ensemble ».

Au revoir Monsieur le Maire, au revoir Raymond, nous ne t'oublierons pas.

*Le conseil municipal
et le service administratif*

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Augustin PIQUET
né le 4 juin 2025

Camille COUTANCE
née le 8 juin 2025

Leyna FRANÇOIS
née le 24 septembre 2025

MARIAGE

Aurélien CHIKLI et Laura LEMONNIER
le 24 mai 2025



DÉCÈS

Evelyne WILICKI épouse BALASAKIS
le 29 janvier 2025 à Caen

Michel TOMBECK
le 6 octobre 2025 à Caen

Raymond PICARD
le 9 novembre 2025 à Caen





Les travaux d'effacement de réseaux rue de l'Église ont débuté le 22 septembre dernier et se termineront début 2026. Ces travaux sont prévus à notre programme depuis 2019. Les travaux consistent à créer de nouveaux

réseaux électriques et de télécommunications sous voirie ou accotement en assurant le raccordement des usagers. La mise en place d'un nouvel éclairage public complètera ce projet.



Voie douce reliant Periers-sur-le-Dan
à Hermanville-sur-Mer



Élections municipales 2026

Quelques informations concernant les élections municipales qui se dérouleront les dimanche **15 et 22 mars 2026** (si un second tour de scrutin est nécessaire).

Si vous souhaitez voter mais que vous n'êtes pas encore inscrit, vous pouvez :

- Vous rendre en mairie muni de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile. Vous avez jusqu'au **6 février 2026** dernier délai.
- Ou par dématérialisation sur le site « service-public.gouv.fr » jusqu'au **4 février 2026**.

COMMÉMORATION

7 JUIN 2025

81^e Anniversaire de la Libération de Périers-sur-le-Dan



Accueil des officiers et soldats de la 3^e division britannique, des officiels et conviés par Christiane NEUTRE, Adjointe au Maire.



Lecture par l'officier britannique des noms des soldats tués à Périers.



Les porte-drapeaux et Souvenirs Français.



Dépôt de gerbe et moment de recueillement par l'adjointe au Maire, le représentant de la 3^e Division, les conseillers départementaux et Madame Emma NEWTON.



Le joueur britannique interprétant « The Lament ».



Les véhicules du site Hillman.

EXPOSITION DE VÉHICULES

Après le succès du 1^{er} rassemblement de l'année dernière et avec l'appui de la mairie, un 2^e rassemblement s'est réalisé avec le soleil et plus de voitures. Trente-quatre au total. Le thème était tout trouvé, un don pour le Centre François Baclesse Lutte contre le Cancer, 5 euros pour un baptême avec un véhicule de son choix.

Un défilé dans la commune, une restauration le midi, une exposition l'après-midi, bref une journée bien remplie dans la joie et la bonne humeur.



FÊTE DE LA SAINT-OUEN

Samedi 30 août :

Course cycliste Fernand Lemaitre organisée par l'Étoile Sportive Caennaise.

Dimanche 31 août

Déroulé de la journée :

- La messe du bicentenaire dans notre église célébrée par l'Évêque Monseigneur HABERT.
- Le « pain bénit » offert par l'Association de Sauvegarde de l'Église.
- Le cortège musical de l'Église à la mairie.
- Le mot d'accueil de Madame l'Adjointe au Maire.
- La bienvenue aux nouveaux arrivants.
- Le vin d'honneur.
- Le concert à l'église sous la direction du groupe Malaga.

Discours de Madame l'adjointe au Maire

La célébration de la Fête de la Saint-Ouen, notre saint patron, est toujours un grand moment de joie et de convivialité, en ce dernier dimanche d'août. Merci à tous de votre venue, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs représentants de Caen la mer, Mesdames et Messieurs représentants des différentes associations et Messieurs et Mesdames habitants de notre village.

Les nouveaux arrivants

Neuf nouvelles familles sont arrivées dans notre village et nous profitons de cette fête annuelle avec la participation de Périers Animation et l'Association de Sauvegarde de l'Église pour les inviter. Nous sommes heureux de les accueillir et chaque famille repart avec un cadeau offert par la mairie et nos deux associations.

Concert

17h : concert à l'église avec le trio Malaga sur le thème des Quatre saisons : Laure Pelot, soprano, Gaëlle Delente, pianiste et Marion Jaussaud, mezzo-soprano, clôture cette journée de la Saint-Ouen.





SIVOM DES QUATRE CHEMINS

Secteur Enfance Jeunesse

Le Secteur Enfance Jeunesse est un service pour les familles et les enfants de 3 à 17 ans sur les communes de Biéville-Beuville, Mathieu et Périers-sur-le-Dan.

Quelques mots de l'été 2025

Le **centre de loisirs** s'est déroulé du 7 juillet au 1^{er} août à Mathieu, puis du 4 au 27 août à Biéville-Beuville, sous un thème général qui a su séduire petits et grands : l'aventure. Chaque semaine a transporté les enfants dans un univers différent : Robinson Crusoé, pirates, indiens et cow-boys, métiers, chevaliers, astronautes ou encore super-héros... De quoi nourrir l'imaginaire et la créativité des 283 enfants qui ont fréquenté le centre au cours de l'été.

Les mercredis de l'été ont été marqués par des temps forts : spectacle de la compagnie Macédoine, structures gonflables, balade en bateau à Honfleur, visite de la ferme de Ouézy, découverte du château de Caen, immersion dans un planétarium venu directement au centre, sortie à Magic Parc pour les plus jeunes et au lasergame pour les plus grands. L'été s'est terminé en beauté avec un bal festif en présence des familles. En parallèle, plusieurs stages thématiques étaient proposés, pour permettre à chacun de s'épanouir selon ses envies : cuisine, multisports, équitation...



Du côté de l'**accueil jeunes**, une vingtaine d'adolescents ont également profité de nombreuses activités pendant les vacances d'été. Ouvert du 7 au 25 juillet puis du 18 au 27 août, le lieu a proposé un programme à la fois ludique, sportif et convivial. Au programme : sorties à sensations dans des parcs comme Festyland, Éole Aventure ou Bayeux Aventure, moments nature à la

plage ou au bois de Lébisey, mais aussi de nombreuses activités au local ou en extérieur. Les jeunes ont participé à des projets créatifs, comme un atelier photo, cuisiné ensemble, joué à des jeux sportifs ou de stratégie (dont une soirée « killer » très attendue !), et partagé de bons moments autour de grands jeux collectifs.



L'été a aussi été rythmé par trois **camps à Pont-d'Ouilly**. Du 7 au 11 juillet pour les adolescents, du 15 au 18 juillet pour les 6-8 ans, puis du 21 au 25 juillet pour les 8-11 ans, ces séjours ont accueilli 70 enfants différents, heureux de vivre une expérience unique en pleine nature. Camping, vie en collectivité, activités sportives et de pleine nature : canoë-kayak, paddle, escalade, accrobranche, course d'orientation... sans oublier des moments festifs comme une boom ou le passage du Tour de France, venu ajouter une belle dose d'émotion à l'aventure.

Centre de loisirs du mercredi après-midi

Nous accueillons les enfants simultanément dans les écoles de Biéville-Beuville et de Mathieu de 13h30 à 18h30, en continuité de l'accueil du matin et du midi par les mairies. Si vous souhaitez inscrire votre enfant le **mercredi après-midi**, vous devez impérativement l'**inscrire auprès du Secteur Enfance Jeunesse**.

Accueil jeunes - De la 6^{ème} à 17 ans

Lieu d'accueil et d'écoute ouvert aux jeunes habitant l'une des trois communes du SIVOM, dès la 6^{ème} et jusqu'à leurs 17 ans, dont le local se situe à Biéville-Beuville. Encadré par Chloë, la responsable, il permet l'accueil de 12 adolescents au maximum. L'inscription se fait via l'adresse mail suivante : chloe.sej@orange.fr.

Horaires d'ouverture en période scolaire

- Tous les vendredis soir de 17h à 19h à l'espace jeunes de Biéville-Beuville,
- 7 samedis dans l'année, soit en après-midi (de 14h à 17h), soit en soirée (de 18h à 22h). Les journées d'ouverture et les soirées seront communiquées en amont (mails, site internet).

En période de vacances

L'accueil jeunes est ouvert du lundi au vendredi durant les petites vacances, de 14h à 17h, et ponctuellement en journée complète ou en soirée en fonction des activités proposées.

Des plannings sont préétablis avec les jeunes et affichés à l'entrée de l'espace jeunes.

Au programme des prochaines vacances scolaires

Secteur enfance - de 3 à 11 ans

Le centre de loisirs ouvrira ses portes du lundi 20 au vendredi 31 octobre 2025 dans les locaux de Mathieu. Les enfants seront accueillis à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.

Secteur jeunesse - de la 6^{ème} à 17 ans

L'accueil jeunes de Biéville-Beuville, dédié aux adolescents dès la 6^{ème} et jusqu'à 17 ans, sera ouvert les après-midis de 14h à 17h durant les vacances d'octobre, et ponctuellement en journée complète ou en soirée en fonction du programme.

Une navette peut être mise en place pour les jeunes habitant Mathieu et Périers-sur-le-Dan (nous prévenir à l'avance).

LES GRANDES DATES À RETENIR

• Vacances de fin d'année 2025 :

Accueil de loisirs à Biéville-Beuville du lundi 29 au mercredi 31 décembre 2025.

• Vacances d'hiver 2026 :

Accueil de loisirs à Biéville-Beuville lundi 16 au vendredi 27 février 2026.

• Vacances de printemps 2026 :

Accueil de loisirs à Biéville-Beuville du lundi 13 au vendredi 24 avril 2026.

• Vacances d'été 2026 :

Accueil de loisirs à partir du lundi 6 juillet 2026. Dates et lieu à confirmer.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Le bureau est ouvert en période scolaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. En période de vacances, ces horaires sont susceptibles de varier.

Tél : 02 31 93 52 40 / 06 88 43 52 25

Mail : s.e.j@orange.fr

Site : www.secteurenfancejeunesse.fr

École

L'école primaire de la Vallée du Dan pour les enfants de Périers-sur-le-Dan est située à Biéville-Beuville. Elle accueille cette année 360 élèves de la Petite Section au CM2 dans 15 classes. 45 enfants sont de Périers-sur-le-Dan.

Nombreux enseignants et personnels supplémentaires assurent les missions scolaires et périscolaires pour apporter tout le savoir et toutes les connaissances éducatives.

Bien vivre ensemble, commence aussi à l'école. Pour information, le collège Clément Marot à Douvres-la-Délivrande est notre collège de secteur.



Periers Animation



« Périers Animations » poursuit son action au sein de la commune, toujours piloté par un Collège de bénévoles.

À Noël 2024, trente cinq enfants accompagnés de leur famille ont assisté au spectacle du magicien Makito, et ont reçu un cadeau de la part du Père Noël. Les aînés ont reçu une boîte de chocolats personnalisée avec des photos de Périers dans la neige.

Le 21 mars 2025, nous avons participé à la présentation du périple de Lionel RIVOIRE, courir 4 300 kms en autonomie entre la Norvège et l'Espagne.

Dans le cadre du Marathon de la Liberté qui a traversé notre commune le 15 juin, un atelier de création de pancartes avait été organisé le 21 mai pour les petits et grands. Avec un retour très positif des coureurs le jour J !

Du matériel a été prêté pour le rassemblement de voitures anciennes organisé le 22 juin, avec des baptêmes au profit de l'Association Baclesse de Lutte contre le cancer.

Nous étions présents lors de la Fête de



la Saint-Ouen le 31 août : présentation de l'association, accueil des nouveaux arrivants, avec remise d'un cadeau de bienvenue.

Nous sommes à l'écoute des avis de chacune et chacun des habitants sur les propositions mises en place et le partage d'idées pour agrémenter la vie de la commune. L'animation du village est l'affaire de toutes et de tous.

Le Collège se réunit en général une fois par mois ; invitation transmise par mailing. Les réunions sont ouvertes à tous.

Les activités régulières reprennent en septembre 2025 :

- La **gymnastique volontaire** permet de maintenir sa forme chaque mercredi de 18h à 19h.
- Les **sorties vélos / VTT** chaque lundi à partir de 13h30.

Trois nouveaux rendez-vous :

- **Art floral**, une fois par mois le jeudi de 10h à 12h.
- **Soirée jeux de société** le 1^{er} mercredi de chaque mois, à 20h.
- **Randonnée loisirs**, sur des sentiers autour de Périers-sur-le-Dan. Le premier départ a eu lieu le 20 septembre. Les prochaines dates de sorties sont à fixer par les participants.

Les prochains grands rendez-vous :

- **Noël des enfants et des aînés** mi-décembre.
- Le **vide grenier** en 2026.

Jumelage Franco-Allemand avec Gerbrunn



Village allemand typique

Pour ceux qui ne le savent pas, Périers-sur-le-Dan est associé à Mathieu, Cresserons et Cambes en Plaine pour le jumelage avec Gerbrunn, une petite ville de la banlieue de Wurtzbourg (ville jumelée avec Caen, en photo).

Gerbrunn est situé en Bavière, plus précisément en Basse-Franconie. Cette région, la Basse Franconie est elle-même jumelée avec le département du Calvados.

Cette année, comme tous les 2 ans, les Allemands ont passé le week-end de l'ascension chez les adhérents du jumelage. Les retrouvailles ont été chaleureuses et le week-end chargé : visite du parc Ornavik, le vendredi, sortie en bus pour

la journée à Bagnoles de l'Orne avec repas au restaurant de la ferme de la Michaudière (ferme du cheval de trait), suivi d'un spectacle équestre impressionnant avec les explications du propriétaire sur les différentes races présentées et leurs

Le jumelage est ouvert à tous, indépendamment de la connaissance de la langue allemande. Les échanges réguliers permettent de tisser des liens, ils sont riches en amitiés. Bien sûr, les familles avec enfants et adolescents sont bienvenues. Pour les jeunes, c'est un bon moyen pour mieux découvrir une langue qu'ils apprennent parfois ou qu'ils peuvent choisir au collège en 5^e.



utilisations. Le samedi, journée dans les familles, et pour les intéressés, visite du château de Caen et du spectacle immersif. La soirée s'est terminée par le repas de clôture, dans la salle de Mathieu.

Dimanche matin, départ de nos amis, avec le souhait de tous : nous retrouver l'an prochain en Allemagne !

Si ce jumelage vous intéresse, n'hésitez pas à demander des renseignements à l'adresse suivante : gerbrunnjumelage00@gmail.com
Ou Edwige Bouviolle (présidente) : 06 77 60 48 48

Cotisation :

10 euros pour une personne seule,
16 euros pour une famille.



Petit groupe réuni à la ferme de la Michaudière en mai 2025

DATES À RETENIR :

- **Vendredi 9 janvier 2026 :** Assemblée générale à Mathieu
- **En 2026 :** Soirée à thème (à définir), date pas encore retenue.

SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

Association de sauvegarde de l'église de Périers-sur-le-Dan et de son site



La crèche normande

Noël 2024 : Du 21 au 29 décembre 2024, 343 visiteurs sont venus admirer les crèches exposées dans le chœur de

notre église. Nous avons bénéficié cette année du prêt d'une centaine de crèches de la part de M Quesnel de Caen. Entourant la traditionnelle crèche de santons de Provence léguée par la famille Anne à l'association, elles ont participé à enrichir et renouveler l'exposition. Venues des quatre coins du monde, de taille et de composition variées, elles n'ont pas manqué de ravir les petits et grands ayant fait le

déplacement. Par ailleurs, même si nous n'avons pas pu effectuer durant cette dernière semaine de décembre notre désormais traditionnelle "retraite au flambeau" à travers le village vers l'église, nous avons pu cependant nous retrouver le 22 décembre au soir dans l'église pour entendre un magnifique concert de



Les sonneurs

trompes de chasse offert par sept sonneurs avant de déguster un vin ou un chocolat chaud dans une ambiance très conviviale.



Les explications

Pèlerinage Mathieu - Périers-sur-le-Dan : Le mardi 10 juin 2025, 17 enfants de 3^e et 4^e année de catéchisme et leurs accompagnateurs, ainsi que le père Frileuse se sont rendus à pied de Mathieu à Périers jusqu'à l'église où ils ont bénéficié d'une visite commentée comprenant l'explication des fresques classées. L'après-midi s'est conclu par le partage d'une collation.



La marche



Mgr Habert et le pain bénit

Monseigneur Habert, évêque de Bayeux-Lisieux a honoré de sa présence la célébration de la messe traditionnelle annuelle dans le cadre magnifique de notre église et sous un ciel clément, élément très apprécié de ceux qui se trouvaient dans la nef.

par une dizaine d'habitants de Périers et actualisée par les mains habiles de Marie-Louise, la procession était par ailleurs accompagnée d'un joueur de cornemuse encourageant les marcheurs.

ont été récompensés par les pâtisseries offertes par Périers animation.



Le joueur de cornemuse

Fête patronale de la St-Ouen : Cette année était exceptionnelle puisque nous fêtons le 31 août le bicentenaire de la célébration de notre Saint-Patron.

A l'issue de la messe, le pain bénit a été offert cette année par l'association avant qu'une procession joigne le cimetière à la mairie où un vin d'honneur était offert par la municipalité. Précédée de la bannière brodée en 1995

La journée s'est achevée à 18h par le concert donné dans l'église par le trio Malaga sur le thème des quatre éléments. Cette prestation a été unanimement appréciée d'un public que l'on aurait cependant souhaité un peu plus nombreux. Outre la présentation musicale, les présents

Journées du Patrimoine : les 20 et 21 septembre derniers, l'église a reçu 35 « découvreurs » venus de 14 communes différentes, qui ont eu l'occasion de profiter d'explications sur l'édifice et son cimetière données par les bénévoles de l'association en se basant en particulier sur les ouvrages de référence écrits ces dernières années par quelques-uns de nos concitoyens curieux de l'histoire de leur village.

Rendez-vous fin décembre pour découvrir une nouvelle collection de crèches !



LES CHIENS, NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nous avons reçu plusieurs réclamations et plaintes concernant de chiens se promenant seuls. Certaines personnes en ont peur et craignent aussi pour leurs enfants. De même, il conviendra de surveiller votre animal afin d'éviter les déjections sur le domaine public. Un chien divagant peut être emmené à la fourrière aux frais de son propriétaire.

TAILLE DES HAIES



Vous savez que nos haies poussent plus vite qu'on ne l'imagine. Même si celles-ci sont belles et utiles dans notre environnement, elles deviennent parfois envahissantes. Certains trottoirs de notre commune deviennent difficiles d'accès et oblige à marcher sur la route : à d'autres endroits, il est difficile de passer la tondeuse sur nos chemins. Aussi, nous vous rappelons l'obligation à chaque propriétaire, d'entretenir ses haies sur les extérieurs de sa propriété. Merci de prendre en compte cette information et faire le nécessaire pour les terrains concernés.

Le Maire peut imposer aux riverains des voies publiques de procéder à l'élagage ou à l'abattage des haies et des arbres de leur propriété, dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.

Si les travaux d'élagage/abattage prescrits, nécessaires à la sûreté et la commodité du passage, ne sont pas exécutés, le Maire peut mettre en demeure les propriétaires riverains concernés. En cas d'inaction, il est autorisé à procéder à l'exécution forcée des travaux permettant de mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies sur lesquelles il est titulaire d'un pouvoir de police. Les frais correspondants sont mis à la charge des propriétaires négligents (articles L. 2212-2-2 du CGCT).

LE BRUIT

Je respecte la tranquillité de mes voisins.

Par arrêté communal, les travaux bruyants réalisés par les particuliers à l'aide d'outils à moteur tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuse sont **interdits les dimanches et jours fériés** et autorisés les autres jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.

ENTREtenir LES TROTTOIRS

En toute saison, tout propriétaire ou locataire doit tenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux situés au droit de sa propriété ou location. En effet, les riverains doivent procéder à l'arrache des herbes indésirables, au balayage puis au ramassage des immondices. Les déchets du nettoyage des trottoirs doivent impérativement être enlevés et ne peuvent pas être poussés sur la chaussée ou laissés sur la voie publique.

DÉRATISATION

Petit historique :

Les rats sont des mammifères nocturnes, omnivores et... invasifs.

Durée de vie de 1 à 3 ans. Reproduction : une moyenne de 5 portées par an, avec 4 à 7 petits, soit une centaine au cours de leur vie.

Déplacements : discrets, longeant les murs et souvent le même trajet.

Nourriture : graines, insectes et tout déchet.

Maladies :

Les maladies peuvent se transmettre à l'homme par leur urine, morsures ou objets contaminés. La leptospirose provoque symptômes grippaux et risques pulmonaires ; mais aussi la peste bubonique et quelques infections bactériennes.

Action mairie de Périers :

De nombreuses communes sur notre secteur subissent une prolifération de rats.

La mairie de Périers fait intervenir actuellement une entreprise spécialisée avec pièges dans les égouts et regards ; inaccessible et sans risque pour vos animaux domestiques.

Toutefois sur les propriétés privées, nous ne pouvons intervenir et comptons sur votre civisme pour surveiller vos maisons et poser vos propres pièges.

Vos et nos actions iront dans le bon sens de la sécurité et de l'hygiène.

Brûlage des déchets végétaux : rappel des règles applicables depuis 2022

Un arrêté préfectoral du 6 juillet 2022 a remplacé les règles relatives au brûlage des déchets verts qui existaient depuis 1988.

L'arrêté est applicable depuis le 8 juillet 2022. Il prévoit toujours l'interdiction générale de brûlage des déchets végétaux, mais offre des dispositions spécifiques pour le brûlage des déchets provenant de coupes de haies dans les exploitations agricoles. La précédente réglementation autorisait sous conditions le brûlage des produits de taille de haies et de chaumes, pailles et déchets de récoltes.

Les nouvelles règles n'autorisent que le brûlage de coupe de haies dans les exploitations agricoles.

En outre, ce brûlage doit respecter plusieurs conditions :

- Être justifié par une impossibilité de valorisation des déchets ou des difficultés majeures d'accès aux parcelles.
- Ne pas être réalisé entre le 1^{er} mai et le 14 septembre de chaque année.
- Ne pas être réalisé lors d'un épisode de pollution, sécheresse ou risque de feu de forêt.
- Être déclaré en mairie au moins 48h avant le brûlage (un formulaire spécifique a été publié par la préfecture).
- Prévoir la présence d'une personne avec un moyen de communication et d'extinction de feu qui surveille pendant le brûlage et une surveillance pendant 12 heures après extinction.
- Être réalisé entre 11h et 16h en décembre, janvier, février et 10h et 17h pour les autres mois autorisés.
- Être réalisé sur un sol nu et une parcelle déchaumée sur 5 mètres autour du feu.
- Être réalisé à plus de 100 mètres des routes et 200 mètres des maisons, locaux recevant du public et des bois et forêts.
- Être réalisé avec un vent faible (force inférieure à 4).
- Être réalisé sans utilisation de produits hydrocarbures, pneus ou plastiques.

L'arrêté et ses annexes sont disponibles sur simple demande.

Il convient donc désormais de prendre en compte ces nouvelles règles pour les brûlages qui ont lieu à partir du 15 septembre.

Recensement de la population 2026

Le recensement de la population à Périers-sur-le-Dan se déroulera en janvier et février 2026.



Les Pirates !

Mardi 8 juillet à la tombée de la nuit, la mairie vous a proposé d'assister au film « Les Pirates ! » dans le cadre du Millénaire Caen 2025 avec la participation du cinéma LUX. Un feuilleton sur les « actualités millénaires » sous le format des actualités françaises avec des archives télévisuelles sur Caen la mer et spécifiquement sur Périers-sur-le-Dan a été projeté avant le début du film grand public. Une cinquantaine de personnes sont venues au Terrain de la Dame pour cette soirée animée et aventureuse. Merci à tous les participants.

Soirées jeux de sociétés

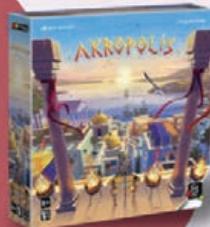
Depuis la rentrée de septembre, Brice propose également des soirées jeux de sociétés classiques ou plus modernes, le premier mercredi du mois.

(Pour les plus de 16 ans).

Rendez-vous à la mairie à partir de 20h.

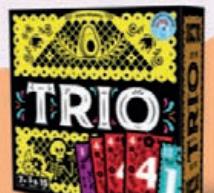
Soirée Jeux de Société

à la mairie de Périers-sur-le-Dan



MERCREDI 3 SEPT.
À PARTIR DE 20H

puis tous les premiers mercredis de chaque mois



Venez jouer à des **jeux de société modernes**, en famille ou entre amis.

Une collection d'une **trentaine de jeux** vous attend !

Et vous pouvez aussi **amener les vôtres** !



Téléassistance CALVADOS

ABONNEZ-VOUS
10,38€
par mois*

**VIVRE CHEZ SOI
EN TOUTE SÉCURITÉ**

Calvados
LE DÉPARTEMENT

EN SAVOIR PLUS
VITARIS : 02 31 99 04 62
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
www.calvados.fr

*Tarif unique sans condition de ressources, éligible au crédit d'impôt

Numériques

Un conseiller du département du Calvados vous accueille le jeudi après midi tous les 15 jours à la Mairie de Périers. Il propose de vous aider à mieux utiliser votre matériel. Les ateliers ont lieu sous forme de rencontres individuelles d'une durée d'une heure.

- Résolution de blocages divers...
- Initiation sur ordinateur, tablette, ou smartphone.

Pour connaître les prochaines dates, vous pouvez prendre contact avec Brice André.

Tél. 06 98 64 82 88

brice.andre@calvados.fr

N'hésitez pas c'est gratuit et convivial !

Twisto Flex sur la commune de Périers-sur-le-Dan

Nouveauté sur le réseau Twisto

À partir du 30 juin, votre offre de mobilité évolue. La ligne 22 ne desservira plus Périers-sur-le-Dan, mais une nouvelle ligne, la 122, prendra le relais avec 3 allers-retours aux heures de pointe vers le Calvaire Saint-Pierre. En complément, le service Résago 5 est remplacé par Twisto Flex 5, votre nouveau service de transport à la demande, à la fois simple et flexible.



Avec Twisto Flex, vous avez le choix :

- Voyagez où vous le souhaitez à l'intérieur de la zone Twisto Flex (en vert sur la carte) entre les arrêts définis, ou rejoignez l'un des arrêts de correspondance suivants :

Arrêts de correspondance	Hérouville Saint-Clair	Calvaire Saint-Pierre	Côte de Nacre	Clos Bosquin
Indices de ligne	Lignes T1, 6, 8, 10, 22	Lignes T1, T2, 7, 20, 22	Lignes T2, 6, Flex 6	Lignes 5
Fréquence des lignes	T1 : 10 min 6 : 15 à 20 min 8 : 20 min 10 : 20 à 25 min 22 : 60 min	T1 : 10 min T2 : 10 min 7 : 17 à 20 min 20 : 40 min 22 : 60 min	T2 : 10 min 6 : 15 à 20 min	5 : 30 min



Voici le détail des lignes desservant votre commune :

Nouveautés bus sur votre

commune :

- La ligne 122 : Cette nouvelle ligne dessert les lycées Allende, Dumont d'Urville, Laplace et Victor Hugo. En complément, les lycéens pourront utiliser le service Twisto Flex 5 au départ de l'arrêt Calvaire Saint-Pierre.
 - La ligne Nomad 1705 continuera d'assurer la liaison vers le collège de Douvres-la-Délivrande.

pour tous les habitants, actifs, étudiants ou retraités.

Beneficiez dèsormais de

Twisto Flex sur la commune de Périers-sur-le-Dan, votre nouvelle mobilité aux nombreux avantages :

- Une réservation possible, dès 15 jours avant et jusqu'à la dernière minute.
 - Une application simple d'utilisation pour réserver tous vos trajets, avec la possibilité de choisir son heure de départ ou d'arrivée.
 - Un fonctionnement 7j/7 de 6h30 à 21h30 du lundi au samedi et de 9h à 19h le dimanche et jours fériés.
 - Un service accessible aux tarifs habituels Twisto.
 - Un nouvel arrêt Twisto pour plus de proximité : L'arrêt Maison Blanche situé rue de la Maison Blanche est mis en place pour mieux desservir la commune.

Comment réserver son Twisto Flex ?

- Comment réserver son Twisto Flex ?

 - 1) La réservation est simple et rapide
Elle peut être faite :
 - Sur l'application Twisto Flex
 - Sur le site Internet twisto.fr
 - Par téléphone au 02 31 15 55 55 du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi de 10h à 18h30
 - 2) Avant votre voyage, vous recevez une confirmation par SMS de l'heure de passage (qui peut varier de plus ou moins 10 minutes).
 - 3) Rendez-vous à votre arrêt de départ cinq minutes en avance. Afin de respecter les réservations des autres voyageurs, le conducteur ne pourra pas vous attendre en cas de retard. Un imprévu ? Un retard ? Pensez à annuler votre réservation !
 - 4) Le véhicule arrive à votre arrêt. Validez votre titre de transport et installez-vous confortablement.
 - 5) Vous arrivez à destination en toute sérénité.

L'itinéraire et l'heure de prise en charge sont adaptés en fonction des réservations. Retrouvez tout le détail du service Twisto Flex 5 sur www.twisto.fr rubrique Twisto Flex www.twisto.fr/reseau-twisto/nos-mobilites/twisto-flex.html
Découvrez la vidéo de présentation du service Flex : <https://youtu.be/n-7i51YiSvk>

Sécurité dans les déchèteries Caen la mer

Mise en place progressive du contrôle d'accès automatisé



Le 26 juin 2025, le Conseil communautaire de Caen la mer a acté la modification du règlement des déchèteries par délibération, en faveur de la mise en place d'un contrôle d'accès automatisé aux entrées des déchèteries, ainsi qu'un renforcement de la vidéoprotection dans les 7 sites gérés par la Communauté urbaine. Pour ce faire, d'importants travaux vont se dérouler de septembre à novembre 2025 dans les déchèteries.

Avec cette évolution technique, **Caen la mer modernise les accès en déchèteries.** En effet, ce nouveau système simplifiera et fluidifiera le

passage en déchèterie grâce notamment à la reconnaissance de plaques d'immatriculation. Ce contrôle d'accès **combinera deux modes d'accès possibles** : la reconnaissance par plaque d'immatriculation et l'accès par QR code. Ce dernier permettra notamment de se rendre en déchèteries avec un autre véhicule, de location par exemple.

La mise en place de ce nouveau système sera progressive, afin de permettre aux usagers d'effectuer les démarches d'inscription nécessaires sur le site internet de Caen la mer. En cas de difficulté, il sera toujours possible de joindre nos services au 02 31 304 304.

Bon à savoir !
Planning de mise en service du dispositif de contrôle d'accès :

- **1^{er} octobre 2025** : possibilité de créer son compte en ligne en saisissant sa plaque d'immatriculation et obtenir son QR code. Rendez-vous sur caenlamer.fr à la rubrique « Déchèteries ».
- **1^{er} décembre 2025** : mise en place du nouveau contrôle d'accès en déchèteries : lecture de plaque et de QR code. Possibilité d'accéder via les modalités actuelles (pièce d'identité et justificatif de domicile).
- **1^{er} septembre 2026** : accès obligatoire via le nouveau dispositif.

Sites concernés :
Déchèteries de Bretteville-sur-Odon, Bretteville-l'Orgueilleuse, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville, Mouen et Ouistreham.

Vidéo protection
Suite à une recrudescence des agressions physiques et verbales en déchèteries, la Communauté urbaine a généralisé la vidéoprotection sur l'ensemble de ses sites. **Celle-ci sera opérationnelle à l'été 2025.**

À NOTER :

Fermetures pour travaux.

Suite à la modification du règlement des déchèteries actant la mise en place d'un contrôle d'accès automatisé aux entrées des déchèteries, ainsi qu'un renforcement de la vidéoprotection dans les 7 sites gérés par la Communauté urbaine, d'importants travaux vont se dérouler de septembre à novembre 2025 dans les déchèteries suivantes :

Déchèterie de Mouen

Fermeture du lundi 1^{er} au samedi 27 septembre 2025 inclus. Installation contrôle d'accès et du pont-bascule.

Déchèterie d'Hermanville

Fermeture du lundi 29 septembre au samedi 11 octobre 2025 inclus. Installation contrôle d'accès.

Déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse

Fermeture du lundi 29 septembre au samedi 25 octobre 2025 inclus. Installation contrôle d'accès et du pont-bascule.

Déchèterie de Bretteville-sur-Odon

Fermeture du lundi 3 au samedi 15 novembre 2025 inclus. Installation contrôle d'accès.

Déchèterie de Fleury-sur-Orne

Fermeture du lundi 17 au samedi 29 novembre 2025 inclus. Installation contrôle d'accès.

Urbanisme - PLUi HM

L'ensemble des communes de la Communauté Urbaine Caen la mer ont validé l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi-HM).

Le Conseil Communautaire avait déjà validé cet arrêt le 10 juillet 2025 à la majorité et notre commune l'a été également validé lors du conseil municipal du 7 octobre dernier à l'unanimité.

La Communauté urbaine Caen la mer rassemble 48 communes unies par un même bassin de vie. Le territoire compte 280 000 habitants sur 360 km². Accueillant, dynamique et en constante évolution, il ne cesse de se réinventer.

Et demain ? Ce territoire attractif et équilibré le sera encore plus dans 20 ans. C'est la

vision portée par les élus des 48 communes, à travers l'élaboration d'un projet d'avenir ambitieux : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités (PLUi-HM). Tourné vers l'avenir, notre territoire s'inscrit depuis plusieurs années dans une dynamique de transition et d'innovation en matière de développement. Quatre enjeux stratégiques guident son action :

- Diversifier et renforcer le tissu économique.
- Repenser le logement à l'échelle du cadre de vie.
- Encourager les nouveaux modes de déplacements.
- Préserver l'environnement et valoriser le patrimoine.

Caen la mer qui regroupe 48 communes,

dont la nôtre, gère des services publics et porte des politiques de développement du territoire, de prospective et de transition écologique. Elle mutualise des services et des équipements pour faciliter le quotidien des habitants. Notre commune y est représentée par des élus qui siègent dans différentes Commissions ou instances couvrant les compétences de notre Communauté Urbaine :

- aménagement du territoire,
- développement économique,
- promotion et animation du territoire,
- gestion des services d'intérêt collectif,
- organisation des déplacements et de la mobilité,
- définition de la Politique de la Ville et de l'habitat.

Association locale ADMR La Vallée du Dan

L'ADMR, un réseau de proximité au service de tous, à tous les âges de la vie.

Premier opérateur français associatif au service des personnes, l'ADMR a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Porté par les bénévoles et salariés des associations locales, le service ADMR est proche des personnes aidées pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

ADMR LA VALLÉE DU DAN intervient sur les communes suivantes : Bénouville, Biéville-Beuville, Blainvillesur-Orne, Cambes-en-Plaine, Épron, Mathieu, Périers-sur-le-Dan, Saint-Aubin-d'Arquenay, Villons-les-Buissons



PERMANENCES

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi de 9h à 12h

Association locale

ADMR LA VALLÉE DU DAN

13 bis rue du Tour de Vill
14112 BIEVILLE BEUVILLE

Tél. 02 31 53 06 64 - www.admr.org
vallee.dan@fede14.admr.org

NOS RÉFÉRENTES COMMUNALES

Christiane NEUTRE : 02 31 44 14 28
Annick BRUNEL : 02 31 44 12 94



Le département propose un service d'écoute et d'assistante en savoir plus :

VITARIS :
02 31 99 04 62
ou sur
www.calvados.fr

Enfance et parentalité

Nous accompagnons les enfants et apportons des solutions adaptées à toutes les situations familiales : garde d'enfants à domicile, soutien à la parentalité, accueils collectifs.

Accompagnement du handicap

L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants.

En respectant le projet de vie de chacun, nous mettons en place le service le plus adapté : accompagnement à domicile, accompagnement hors domicile, soins à domicile, aide au répit.

Services de soins aux séniors

Nous proposons une évaluation personnalisée des besoins et un accompagnement de qualité pour chacun. Un professionnalisme toujours renforcé, qui facilite et adoucit la vie des séniors et de leurs proches : aide et soins à domicile, livraison de repas à domicile, actions de prévention de la perte d'autonomie, aide aux aidants.

Entretien de la maison

Des services pour faciliter le quotidien de tous : Entretien du linge, entretien du logement, petits travaux de jardinage et de bricolage.

ADMR de l'Orne au Pays d'auge

8 rue Ampère 14123 CORMELLES LE ROYAL Tél. 02 31 46 14 80
Mail : orne.auge@fede14.admr.org - **Plus d'informations sur admr14.org**



Relais assistants maternels « Ritournelle »

Le Relais Assistants Maternels « RITOURNELLE » est géré avec les RAM « FABULETTE » et FARANDOLE » par le Syndicat intercommunal à Vocation Unique de la Côte de Nacre.

Il dessert les communes de Biéville-Beuville, Blainville-sur-Orne et Périers-sur-le-Dan.

Les Relais d'Assistants Maternels (RAM) ont pour objectif d'organiser et améliorer l'accueil des enfants par le(s) assistant(e)s maternel(le)s.

Ce sont des lieux d'écoute, d'information et d'accompagnement privilégiés pour les parents et les assistants(tes) maternels(elles). Ce sont au si des lieux de socialisation et d'éveil pour les enfants.

Les RAM proposent des ateliers ludiques, des animations, des conférences tout au long de l'année. Financé par les communes, la CAF et le Conseil Départemental, ce service est gratuit.



Nouveau conseil municipal (2/12/2025)

Fonction	NOM - Prénom
Maire	NEUTRE Christiane
1 ^{er} Adjoint	BERT Jean
2 ^e Adjoint	LETELLIER Fabrice
3 ^e Adjoint	ZAJEWSKI Jocelyne
Conseillère municipale	DENION Catherine
Conseiller municipal	DES CHAMPS DE BOISHÉBERT Ghislain
Conseiller municipal	BRUNEL Alain
Conseillère municipale	BELAMY Barbara
Conseiller municipal	GABRIEL François
Conseiller municipal	CAGNIARD Fabien
Conseillère municipale	MABIRE Rachel
Conseillère municipale	SICOT-MOZES Valérie
Conseiller municipal	RIVOIRE Lionel
Conseiller municipal	LETELLIER Francis

INFOS PRATIQUES

BOÎTE À IDÉES



Mme Jocelyne ZAJEWSKI,
Adjointe au Maire a installé
une boîte à idées sur le
panneau « Affichage libre »
de la mairie.

Merci d'y déposer toutes
vos suggestions !

MAIRIE

16 rue de l'Église,
14112 PÉRIERS-SUR-LE-DAN

Tél. 02 31 44 44 01
mairie-periers-sur-le-dan@wanadoo.fr

www.periers-sur-le-dan.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 15h à 19h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h



INFORMATIONS DIVERSES

DÉCHETTERIE

D'HERMANVILLE-SUR-MER

Horaires en basse saison
(du 1^{er} novembre au 28 février) :
Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-17h30
Le samedi (uniquement
pour les particuliers)
9h-12h30 et 13h30-17h30

Plus d'informations sur
la collecte des déchets :
02 31 304 304
www.caenlamer.fr
Collecte des déchets
contactdechetsmenagers@
caenlamer.fr

CULTE

PRESBYTÈRE DE MATHIEU

13 rue Pierre Rasse
14920 MATHIEU
02 31 44 13 79
Accueil de la Maison Paroissiale :
Lundi du 10h à 12h
Vendredi de 17h à 19h
(sauf juillet-août)
**PAROISSE NOTRE DAME
DE LA DÉLIVRANCE**
mathieu@bayeuxlisieux.
catholique.fr
EAU POTABLE
(SAUR-GRENTHEVILLE)
Service clientèle
02 14 37 40 00

Urgences techniques

02 14 37 40 09
GAZ NATUREL URGENCE
0 800 47 33 33
POMPIERS 18
SAMU - URGENCES MÉDICALES
15 ou 112
CHU de Caen 02 31 06 31 06
SOS Médecins 36 24
POLICE 17
Gendarmerie Ouistreham
02 31 36 22 70
**Centre antipoison
et toxicovigilance**
02 41 48 21 21

Caen la mer

À vos côtés



Contacts utiles

Communauté urbaine Caen la Mer

16 rue Rosa Parks - 14027 CAEN CEDEX 9
02 31 39 40 00
contact@caenlamer.fr
caenlamer.fr

Patinoire

8 rue Jean de la Varende, 14000 Caen
02 31 30 47 40

Eau du Bassin Caennais

02 31 75 07 50
ebc@caenlamer.fr
www.eau-bassin-caennais.fr

Conservatoire et orchestre de Caen

1 rue du Carel - 14027 Caen Cedex 9
02 31 30 46 70
Site internet : conservatoire-orchestre.caen.fr

Caen la mer Emploi et Compétences (CALMEC)

<https://caenlamer.fr/emploi>

Bibliothèques de Caen la Mer

- **BAdT** : 02 31 30 47 00
15 quai François Mitterrand 14053 Caen
- **La Biblio** : 02 14 37 28 60 - 5 Square Théâtre
14200 Hérouville-Saint-Clair
- **Retrouvez toutes les bibliothèques sur :**
bibliotheques.caenlamer.fr

Twisto

Agence mobilité
51 rue de l'Oratoire, 14000 Caen
02 31 15 55 55
twisto.fr

Service déchets ménager

02 31 304 304
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Maison de l'habitat Caen la mer

02 31 38 31 38
maison.habitat@caenlamer.fr

Office de Tourisme & des Congrès Caen la mer

12 place Saint-Pierre - 14000 Caen
02 31 27 97 59
Esplanade Lofi - 14150 Ouistreham
02 31 97 18 63
www.caenlamer-tourisme.fr

Piscines de Caen la Mer

- **Stade Nautique Eugène-Maës** :
02 31 30 47 47
12 boulevard Yves Guillou - 14000 Caen
- **Piscine du Chemin-Vert** : 02 31 73 08 79
42 rue de Champagne - 14000 Caen
- **Piscine Montmorency** : 02 31 95 69 00
16 rue de Bouvines, 14200 Hérouville-Saint-Clair
- **Piscine de la Grâce-de-Dieu** : 02 31 52 19 78
60 avenue du Père Charles de Foucauld
14000 Caen

Directeur publication : NEUTRE Christiane
Photos : Mairie, Associations, Périers Animations,
École Biéville Beuville et SEJ
Réalisation : Ald Diffusion

**PERIERS SUR LE DAN**
Un petit village au cœur de la Normandie

Découvrez sur le site les dernières actualités et toutes les infos pratiques.



Toutes les informations utiles sont sur le site.

LES ACTUALITÉS

Flash infos
Fêtes et cérémonies
Travaux
Arrêtés municipaux
Arrêtés préfectoraux

LA VIE COMMUNALE

Vivre ensemble
Vie scolaire
Associations
Infos pratiques
PLU
Etat civil

LE TOURISME À PÉRIERS-SUR-LE-DAN

DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DE PÉRIERS-SUR-LE-DAN

Pour ne rien rater, abonnez-vous aux
www.periers-sur-le-dan.fr

(Vous pourrez vous désabonner d'un simple clic à tout moment)

FLASH INFOS

Cliquez sur le bouton et laissez vous guider.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie munie :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes :
www.service-public.fr

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 12h 45 / 13h30 - 16h00

Vendredi : 09h - 12h / 13h30 - 15h30

csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public